

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 17° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR - AU QUÉBEC

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Juillet à Septembre

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents : montant	Autres frais inhérents : description
Pierre St-Antoine	Directeur général	Prix d'excellence de l'administration publique	2024-09-05	Québec	100,00 \$			36,29 \$		
Pierre St-Antoine	Directeur général	Rencontre conseil administration et lac-à-l'épaule ADPQ	2024-09-16	Laval			473,60 \$			
Pierre St-Antoine	Directeur général	Rencontre conseil administration et lac-à-l'épaule ADPQ	2024-09-17	Laval	100,00 \$					
Pierre St-Antoine	Directeur général	Lancement livre «Portraits de la police au Québec» à l'ENAP	2024-09-17	Montréal						